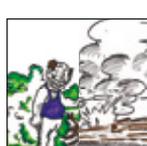


## ***Les associations ne sont pas des marchandises !***

José Godin, la passion de la faune

Solaire en Nord : l'énergie en questions

- 3 ■ **Édito**  
Catastrophe nucléaire :  
d'indispensables remises en  
question.
- 4 et 5 ■ **Parcours de militant**  
José Godin, la passion de la faune
- 6 ■ **Portrait d'asso**  
Solaire en Nord
- 7 ■ **Tribune**  
Scénario Virage Énergie :  
nécessaire et réaliste !  
  
Les données libres : une chance  
pour le tissu associatif
- 8 à 11 ■ **Regards croisés**  
Les associations ne sont pas  
des marchandises
- 12 ■ **Tribune**  
Le maintien des petites fermes  
et leur transmission  
  
La question Rom en noir et blanc
- 13 ■ **MRES en bref**  
L'acte éducatif n'est pas une  
marchandise !
- 14 ■ **Echos des réseaux belges**  
Aménagement du territoire  
ou territoire à ménager ?
- 15 ■ **De l'air**  
Des barbecues dans nos jardins ?  
  
Rubrique du PEC : Accueillez les  
pollinisateurs chez vous
- 16 ■ **Agenda**  
D'avril à juin



# La MRES

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et créée en 1978. Au nombre d'une centaine, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. La MRES a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations adhérentes par :

## Le soutien logistique aux associations :

mise à disposition de locaux et des salles de réunion, gestion de moyens mutualisés (accueil, reprographie, affranchissement...).

## L'animation de réseau :

information, appui conseil, communication, développement de projets inter-associatifs...

## La coordination de l'expression associative

auprès des acteurs institutionnels par exemple. Les valeurs communes du réseau MRES sont consignées depuis novembre 2001 dans une Charte éthique disponible sur demande.

**La gestion du Pôle Associatif Documentaire du Développement Durable**, qui abrite deux centres de documentation, ouverts à tous :

- Le Centre Régional d'Information et de Documentation, géré par la MRES (CRID)  
Généraliste en environnement naturel et urbain, il offre l'accès à des documents spécialisés, à des publications associatives et à des ressources pédagogiques. Il réalise des produits d'information pour les associations, des partenaires extérieurs et anime le réseau régional de Points Environnement Conseil.
- Le Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale (CRDTM)  
favorise la diffusion de l'information, la réflexion sur les pays en voie de développement et sur les liens qui existent entre ces pays et le nôtre.

## Horaires d'ouverture

### Accueil MRES

L'accueil est ouvert de 9h à 18h avec une fermeture de 12h à 14h. L'accueil physique est fermé les Lundi, vendredi et samedi matins (l'accueil téléphonique restant effectif).

### Accueil des centres de documentation

Ils sont ouverts pour le public du mardi au vendredi de 14h à 18h et le mercredi matin de 10h à 12h.

Le CRID est désormais fermé le samedi matin, et ouvert le mardi soir jusque 19h. Le CRDTM reste à votre disposition le samedi matin.

**É**tant donnée l'actualité dramatique des dernières semaines au Japon, le comité de rédaction du 23 a décidé de remplacer son édito habituel par ce texte rédigé à chaud durant les événements.

Le 17 mars 2011

Edito

## Catastrophe nucléaire : d'indispensables remises en question.

Depuis le 11 mars, le Japon fait face à une dramatique série d'épreuves, et la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités veut d'abord exprimer sa solidarité envers le peuple japonais si durement touché. Un bilan définitif n'est pas encore possible, mais on déplore déjà au moins 30 000 morts ou disparus, et 600 000 personnes déplacées, démunies de tout.

Mais, hélas ! il est maintenant certain qu'à ce désastre s'ajouteront dans les mois et les années à venir des victimes d'une catastrophe qui ne doit rien à la « nature ». En effet la situation des réacteurs de Fukushima est devenue incontrôlable, des matières radioactives ont été rejetées dans l'atmosphère, et même s'il est impossible d'en prévoir l'ampleur, elles provoqueront certainement des dégâts sur le territoire japonais et au-delà.

Cette catastrophe survenue dans un pays de très haute compétence technologique illustre bien qu'aucune technologie ne peut être considérée comme sûre à 100%. Les dégâts provoqués par la radioactivité sont très graves et irréversibles : même si la conception des centrales et leur surveillance peuvent réduire la probabilité d'un accident, il y a un cynisme inacceptable à mettre ainsi en danger la santé et la vie des habitants de la planète pour des générations.

La seule solution raisonnable et humainement acceptable est d'abandonner la production d'électricité nucléaire. Cette décision doit être prise immédiatement. Une première mesure doit être de ne pas prolonger l'exploitation des réacteurs au-delà de la durée prévue lors de leur construction : c'est le cas de la centrale de Gravelines, qui atteint les 30 ans. Les associations de la MRES savent bien que sortir du nucléaire ne peut se faire d'un claquement de doigts. Elles appellent à la tenue d'un débat sérieux, transparent et démocratique (enfin !). Elles y prendront toute leur place.

**Les revendications de la MRES**

- la sortie progressive du nucléaire
- un grand débat national sur la politique énergétique
- dès maintenant la mise en œuvre des alternatives
- le renforcement et la démocratisation du service public

### Le Conseil d'Administration de la MRES

Préoccupé depuis toujours par ces questions, le réseau MRES, qui est membre du réseau « Sortir du Nucléaire » s'est exprimé sur les politiques énergétiques à travers un texte collectif adopté en AG en 2005. Il travaille depuis un an sur un autre texte collectif sur le thème des risques technologiques, dont ceux liés au nucléaire.

# José Godin, la passion de

**P**résident du Groupe Ornithologique et Naturaliste du N-PdC (GON) et cofondateur du Régional, José Godin milite pour la préservation de la faune et afin de recréer du lien entre



## Pourquoi 'les oiseaux' dans votre cheminement personnel ?

C'est probablement la richesse ornithologique de la région de Condésur-l'Escaut dans laquelle j'habite toujours, qui a fait que je me suis intéressé aux oiseaux vers l'âge de 15 ans. J'ai été initié ensuite à l'ornithologie de terrain et au baguage par Marius Loison, un ami belge avec qui j'ai d'abord fréquenté assidûment les marais de Harchies-Hensies-Pommeroeul et je suis devenu membre de la société ornithologique wallonne Aves dès 1967. Comme je faisais aussi des observations en France, mes données de terrain ont été transmises par Aves à Lucien Kérautret qui m'a contacté, m'a appris l'existence du GON qui venait d'être créé ; j'en suis devenu membre actif en 1968, membre de son conseil d'administration en 1969, vice-président en 1977 et président depuis 2004.

## Avez-vous des vécus particulièrement positifs dans votre parcours ?

Dans le cadre de mes activités universitaires, j'ai eu la responsabilité de plusieurs modules de maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes et d'une formation de troisième cycle intitulée « gestion des ressources naturelles renouvelables ». Je suis très satisfait de pouvoir col-

laborer avec bon nombre de mes anciens étudiants qui œuvrent avec le réel souci du respect de l'environnement dans diverses structures publiques ou privées et dans des associations d'étude, de protection ou de gestion de la nature.

Dans le cadre de mes activités associatives, j'ai

de grandes satisfactions : le GON est considéré comme une structure incontournable en matière de faune, son rôle de pilote du pôle faune du Réseau des acteurs de l'information naturaliste est reconnu. De plus, très récemment a été créée à l'initiative du GON et du Conservatoire des sites naturels du Nord Pas-de-Calais le Conservatoire faunistique régional, le premier de France.

Enfin, les compétences acquises dans le cadre de mes activités professionnelles et associatives, très complémentaires, m'ont permis d'intégrer différentes structures\* et d'y œuvrer pour la protection de la biodiversité et de l'environnement.

## A l'inverse, des moments de déception... de frustration... de colère ?

Mon principal regret est la difficulté de faire appliquer la réglementation cynégétique (c'est à dire liée à la chasse). Cette réglementation existe, elle est souvent bien faite, mais elle est très mal appliquée ou pas appliquée du tout

et totalement soumise aux lobbies. Il n'a échappé à personne que la fin du mois de novembre et le mois de décembre ont été particulièrement rigoureux (les plus rigoureux depuis 1969); l'administration et les milieux cynégétiques ont considéré que les critères d'une vague de froid n'étaient pas réunis et la chasse au gibier d'eau n'a pas été suspendue malgré ce que préconise le Code de l'environnement et en particulier son article R 424-3. Cette même administration vient de prolonger l'ouverture de la chasse au faisan sous la pression des éleveurs qui n'avaient pas réussi à écouler leurs stocks cet hiver...

## Le GON est l'un des piliers de la MRES, comment l'appréhendez-vous aujourd'hui ?

**« Le citoyen semble porter un intérêt plus grand à la biodiversité ordinaire présente dans son cadre de vie. »**

En effet, le GON a bénéficié d'un local à la MNE dès sa création en 1978 avec 15 autres associations ; ce

bureau a été occupé à plein temps dès le recrutement du premier salarié en 2001. Actuellement, il y a 110 associations parmi lesquelles les associations naturalistes ou de protection de l'environnement sont minoritaires, ce qui a été, sans aucun doute, le motif du changement de nom. (NDLR : actuellement 60% des associations sont environnementalistes)



Héron pourpré en migration.

JOSÉ GODIN

# la faune

Conservatoire Faunistique  
l'Homme et la nature.

Quel regard portez-vous sur l'avenir, à court ou à long terme ?

Je suis assez partagé : d'une part, des engagements sont pris au niveau européen et régulièrement la France se fait rappeler à l'ordre, voire condamner car elle ne les respecte pas ; d'autre part, un effort important pour la biodiversité et l'environnement est fait en région et bien souvent les opérations qui y sont réalisées sont des opérations pilotes résultant d'une collaboration efficace entre les associations et les pouvoirs publics. Le citoyen semble porter un intérêt plus grand à la biodiversité ordinaire présente dans son cadre de vie ; je suis donc plutôt optimiste pour l'avenir, en espérant que les mesures nécessaires ne seront pas prises trop tard sous la pression des lobbies.

Propos recueillis par Hélène  
Chanson



**Bibliothèque du GON ouverte à tous les mercredis de 14h à 18h. Plus de 70 revues et une centaine d'ouvrages naturalistes sur la faune.**

\* Conseil scientifique de l'environnement, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage, Comité consultatif de gestion de différentes réserves, etc.

## Biblio

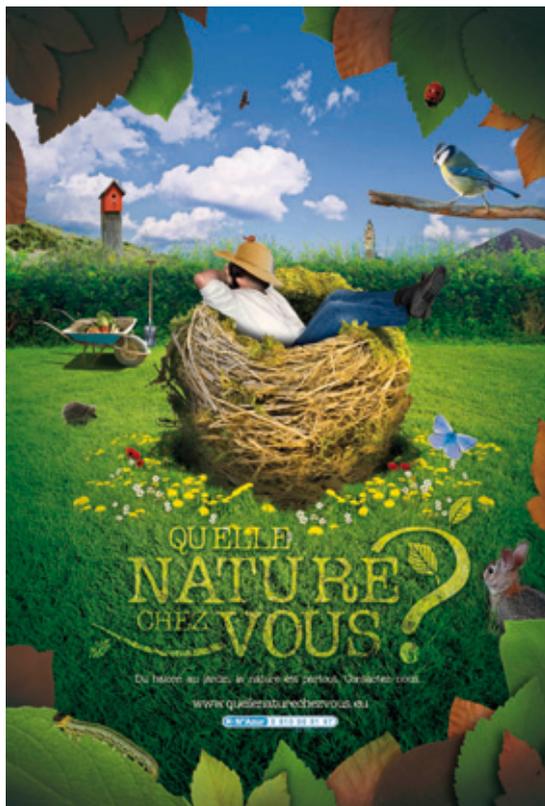
Disponibles au GON et à la MRES

- « Le Héron », revue du GON
- Lille aux oiseaux : Où observer 50 espèces dans votre ville !
- Roubaix aux oiseaux : Où observer 50 espèces dans votre ville !
- Les mammifères de la région Nord-Pas-de-Calais 1978-1999

# Quelle nature chez vous ?

Entre assos

**V**ous souhaitez inviter la nature dans votre jardin ou sur votre balcon et vous avez besoin de conseils. La campagne « Quelle nature chez vous ? » répond à toutes vos questions !



Par cette campagne, animée par plusieurs structures associatives de la Région Nord-Pas-de-Calais, des professionnels vous accompagnent et vous invitent à agir pour la nature en pratiquant un jardinage plus naturel.

Vous êtes un particulier, vous habitez en région Nord-Pas-de-Calais en milieu urbain ou rural, vous possédez un jardin ou un balcon... Faites une place à la nature, elle s'invite chez vous !

« Quelle Nature chez vous ? » repose sur des conseils, des rencontres, des articles, des visites de terrains, des conférences, des chantiers démonstratifs, des ateliers pratiques dans les jardineries... et tout cela gratuitement.

La MRES, les Points Environnement Conseil soutiennent cette initiative et les structures régionales participantes sont : l'Union Régionale des CPIE, Le Maillon, Les Jardins du cygne, MNLE Sensée Scarpe-Escout, Angle 349, A Petits Pas, Haies Vives et le Conservatoire Botanique National de Bailleul



[www.quellenaturechezvous.eu](http://www.quellenaturechezvous.eu)

0 810 00 81 97 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe).

## Brève

### Un congrès pour sauver et installer les paysans

Le congrès national de la Confédération Paysanne est accueilli cette année par la section Nord-Pas de Calais et se tient les 13 et 14 avril au Nouveau Siècle à Lille. Pour la Conf', ce moment permettra de discuter des grandes orientations à suivre, d'aboutir sur un travail interne de réflexion mené pour définir « 10 mesures pour sauver et installer les paysans » et de valoriser la position européenne stratégique de notre région pour faire écho à deux ans de la nouvelle réforme de la PAC.

Pour héberger un paysan et plus d'infos :  
03.21.24.31.53 ou [congresconf.2011@orange.fr](mailto:congresconf.2011@orange.fr)

# Solaire en Nord

**A**ssociation régionale de promotion du solaire photovoltaïque, Solaire en Nord s'inquiète aujourd'hui de la réduction drastique des aides gouvernementales.

Solaire en Nord existe depuis 2005. C'est une association de particuliers qui se sont lancés dans l'aventure photovoltaïque à la suite de la loi de février 2000 leur permettant de se raccorder au réseau. Ils ont équipé leur toit de capteurs qui transforment l'énergie du soleil en énergie électrique envoyée sur le réseau basse tension, ce qui la met à la disposition du producteur et de ses voisins.

Au jour d'aujourd'hui, 300 petits producteurs de la Région sont ainsi regroupés pour mieux s'entraider, s'informer et agir en faveur de ce mode de production d'énergie propre dans un cadre de développement durable.

Les actions se font particulièrement selon plusieurs axes :

- une information et des témoignages sur les performances des installations dans la région
- une présence sur les salons qui sont dédiés à l'habitat et aux énergies renouvelables (stands et conférences) en partenariat avec les Espaces Info-Energie

- une participation aux plans climats régional et territoriaux
- des interventions auprès des élus locaux, députés, sénateurs et responsables nationaux
- une relation suivie avec ERDF et des interventions auprès de l'Agence d'Obligation d'Achat d'EDF
- la mise au point et la promotion d'une Charte Solaire en Nord avec les installateurs de la région en complément de la charte QualiPV
- un engagement en faveur de l'économie citoyenne et particulièrement un soutien au projet



SOLAIRE EN NORD

## Le chiffre qui tue

**18.000 MWc,**  
c'est la puissance des  
installations solaires en  
Allemagne, soit 21 fois  
plus qu'en France  
(850 MWc fin 2010).

de société coopérative d'intérêt collectif Solis Coop, porté notamment par la Ville de Lille.

## Des remises en question du gouvernement

L'année 2010 a été particulièrement mouvementée avec plusieurs décrets remettant en cause les aides qui ont permis à une filière de se créer au plan national et dans notre région. Entre 2002 et juillet 2010, Solaire en Nord estime que 14 Méga Watts crête de panneaux (environ 100.000 m<sup>2</sup>) ont été posés et que cela a créé de 500 à 700 emplois dans la région pour plus de 200 entreprises concernées. Le photovoltaïque est donc bien en phase d'amorçage ici comme au plan national. Hélas le moratoire mis en place le 9 décembre dernier est une remise en cause brutale de cet essor. Il n'est en rien justifié. Et les projets actuels du gouvernement en la matière risquent d'orienter la filière solaire vers la récession.

L'argument selon lequel la facture d'électricité des ménages augmente trop à cause du nombre grandissant d'installations raccordées, ne

résiste pas à l'étude des chiffres : la participation des usagers d'EDF ne dépasse pas 3 euros par an pour une famille dont la consommation se situe dans la moyenne. Le photovoltaïque ne doit pas porter le chapeau d'augmentations décidées pour d'autres raisons : programme EPR, entretien et démantèlement des centrales existantes...

Les citoyens et le pouvoir politique doivent continuer à accompagner cette transition énergétique pour nous éviter de subir demain les coûts prohibitifs dus à la raréfaction des énergies fossiles.

Avec les économies d'énergie et les autres énergies renouvelables, l'énergie solaire sera alors une composante essentielle de notre indépendance énergétique et sa mise en œuvre continuera à créer des emplois non délocalisables.

**Thierry Janssoone**



Contact Thierry Janssoone :  
[solairenord@free.fr](mailto:solairenord@free.fr)

[www.solaire-en-nord.fr](http://www.solaire-en-nord.fr)

## Scénario « virage-énergie » : nécessaire et réaliste



Virage Énergie a été créée à l'initiative de citoyens qui déclinaient un scénario régional de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre avec sortie du nucléaire.

Emboitant le pas de la démarche entreprise à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais, d'autres scénarios régionaux s'élaborent sous la houlette de collectifs citoyens, confirmant l'idée que la problématique énergétique est une donnée résolument locale.

Source de bases tangibles de débats entre la société civile et les institutions publiques, le scénario régional permet de formuler des propositions et de convaincre, chiffres à l'appui, du bien-fondé des solutions à mettre en œuvre en matière d'économies d'énergies et de renouvelables.

Lors de la centaine d'interventions publiques qui ont permis de présenter le scénario venait souvent la question de la faisabilité. Connecter par exemple des quartiers à des réseaux de chaleur quand le choix du chauffage électrique s'est imposé comme la norme ou bien consacrer plus d'espace public pour les vélos au détriment des automobiles, bouscule une culture bien établie depuis des décennies...

Mais ces points de friction sont autant d'occasions pour pointer la gourmandise pantagruélique de notre système de production et de consommation. Aux scénarios régionaux, aussi, de faire évoluer les imaginaires et changer notre culture.

**Gildas Le Saux - Virage-énergie Nord-Pas de Calais**



[www.virage-energie-npdc.org](http://www.virage-energie-npdc.org)  
[contact@virage-energie-npdc.org](mailto:contact@virage-energie-npdc.org)

### Brève

#### La centrale de Gravelines fête ses trente ans. Et ensuite ?

Les 7 et 11 avril 2011 prochains, Virage-énergie Nord Pas-de-Calais organise deux conférences-débat, au Nouveau Siècle à Lille. Une occasion de faire le point sur l'état de la centrale nucléaire de Gravelines et sur les alternatives énergétiques possibles.

- jeudi 7 avril, 19h - La centrale de Gravelines a 30 ans : si on faisait le point ?

- lundi 11 avril, 19h - Du nucléaire aux renouvelables, c'est en marche : et en Nord-Pas-de-Calais ?

## Les données libres : une chance pour le tissu associatif

Les données Libres (OpenData en anglais) suivent une philosophie selon laquelle les données publiques doivent être accessibles à tous sans restrictions juridiques (licences payantes, brevets...) ou techniques (format de données, inscription...).

Les données de l'administration publique ont vocation, comme le prévoit la loi, à être connues de tous et leur libération facilite le travail de nombreux acteurs de la société civile : les entreprises mais surtout les citoyens, les journalistes ou les associations.

Les initiatives en faveur des données libres se sont développées un peu partout dans le monde. En France, la ville de Rennes a été pionnière en « libérant » ses données l'année passée (<http://www.data.rennes-metropole.fr>), suivie récemment de la ville de Paris avec le choix d'une licence libre reconnue internationalement (<http://opendata.paris.fr>).

Localement, le Conseil Régional s'illustre : le service SIGALE d'observation du territoire s'apprête à « libérer » ses données. Chtinux suit attentivement ces évolutions et veille à ce qu'il ne s'agisse pas d'un simple affichage.

En effet, la mise à disposition des données détenues et collectées est une chance pour le développement territorial. Les associations peuvent exploiter les données et les collectivités tirer profit de l'expertise ainsi développée.

Réciproquement, les initiatives associatives, comme par exemple la création de cartes vélo libres par l'ADAV, offrent aux collectivités des outils pertinents réalisés par des spécialistes.

La « libération » des données publiques est un enjeu important pour les associations de la MRES et Chtinux y reste donc très attentif.

**Cédric Messiant –  
Philippe Pary – Chtinux**



Plus d'infos sur la carte ADVA : <http://adav.cleo-carto.com>



# Les associations ne sont

**D**ans un contexte de finances publiques en berne et de mise en concurrence accrue d'entre elles se mobilisent, coopèrent afin de démontrer qu'elles ne sont pas des

## Comment une initiative associative est devenue un marché

Fin des années 70 / début des années 80 : des passionnés de nature font partager leurs connaissances en emmenant petits et grands dans la nature. La démarche vise à faire comprendre, pour aimer, puis respecter. C'est par une démarche éducative que ces précurseurs veulent faire avancer la cause environnementale. Principalement organisés en associations composées de bénévoles, ces pionniers posent les bases de l'éducation à/par/pour l'environnement.

Courant des années 90 : des politiques publiques, celle du Conseil Régional NPdC en tête, considèrent qu'il n'y a de politique environnementale porteuse qu'à la condition de l'accompagner par une pédagogie adaptée. Les collectivités confirment leur soutien aux projets associatifs par le biais de subventions. Le paysage des associations d'éducation à l'environnement en région s'étoffe, elles se professionnalisent et développent leurs projets à destination du public le plus large, petits et grands, valides et personnes souffrant de handicaps.

Le Conseil général du Nord ayant compétence sur les Espaces Naturels Sensibles se confirme comme un partenaire essentiel des associations en accueillant sur ses sites les pratiques de découverte de la nature. D'un point de vue administratif, cela est intégré au programme annuel de l'association et négocié en subvention annuelle. Celles-ci embauchent davantage de salariés.

Au début des années 2000, le Conseil général souhaite renforcer l'Éducation à l'environnement vers des publics du ressort de ses compétences : les collégiens. Il met alors au point le programme « Offrons la nature aux collégiens » ; puis à partir de 2005, auprès du public handicapé « Nature et handicaps ». La collectivité continue de s'appuyer sur les associations pour développer ces programmes visant à toucher un grand nombre de ses concitoyens

par les messages de nécessaire précaution à la biodiversité ; mais également, elle reconnaît la place des associations, acteurs locaux et de terrain pour mener à bien ces actions éducatives. Chemin faisant, le succès grandissant des programmes amène le département à mobiliser en 2010 un budget dépassant le plafond et l'oblige à recourir au marché public

Dans ce contexte, les associations concernées se sont réunies pour définir un positionnement. C'est avec l'ambition de revenir à un mode de partenariat reconnaissant la richesse des projets associatifs en éducation à l'environnement qu'elles ont décidé d'une réponse collective et solidaire à ce premier (et dernier ?) appel d'offre.

**Xavier Galand - MRES**



### L'éducation est et doit rester un bien public.

L'éducation à l'environnement est le fondement de l'association Adeeli labellisée CPIE Flandre Maritime. Il s'agit d'abord d'une activité pédagogique dont l'objectif avoué est la recherche d'une alchimie entre le sensitif et la pensée, entre la nature et la raison, entre la protection d'hier et la projection d'un demain plus ouvert, équilibré, entre des citoyens engagés et des politiques publiques...

Nos associations d'éducation à l'environnement se situent dans le domaine de l'éducation comprenant l'éducation populaire, elles sont aussi des lieux d'action. Elles ont la volonté d'associer et de fédérer un grand nombre de citoyens à cette prise de conscience de ce qu'il est convenu d'appeler « l'urgence environnementale ».

L'éducation, l'émancipation sont un bien public. En tant que citoyen engagé, je ne peux me résoudre à considérer que ce bien devienne un bien marchand c'est à dire une activité concurrentielle.

C'est parce qu'il nous semblait que l'Esprit et la Lettre soient en concordance, que le Conseil d'administration de l'association a décidé, pour cette année 2011, de ne pas répondre à l'appel d'offre lancé par un de nos partenaires habituels.

Des échanges sont menés et je ne doute pas que nous trouverons une réponse rendant visible les politiques publiques et les programmes, adaptée aux contraintes de la finance publique et également respectueuse de nos initiatives associatives.

**Armelle Rofidal- Présidente du CPIE Flandre maritime**

# pas des marchandises !

par les appels d'offres, les associations souffrent. Face à ces « évolutions », nombre de marchandises et que le projet associatif a de la valeur qui ne se déprécie pas !

## Mode de financement public des associations

En janvier 2010, la campagne régionale « Y'A LE CHOIX ! » a sensibilisé élus et techniciens comme les acteurs associatifs, sur les **changements prévisibles des modes de financement public des associations** et leurs effets probables, en alertant sur l'accroissement des difficultés auquel elles sont confrontées d'une manière plus générale.

**Les associations ne sont pas des prestataires comme les autres**, comme l'affirment les signataires de cet appel et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais dans la Charte d'Engagements Réciproques avec les associations : « Les propositions et actions des associations, dans leurs dimensions attestatrices, prestataires ou protestataires, doivent être entendues, reconnues, et prises en considération » (extrait de l'article 2 : « Le rôle du mouvement associatif »). **C'est d'abord du fait de leur nature, par leur contribution au « mieux vivre ensemble », qu'elles sont légitimes à être soutenues par les collectivités par le biais de subventions.**

Nous sommes obligés de constater que la situation ne s'est guère améliorée en 2010, avec notamment :

- le conventionnement des structures (et parfois l'absence de conventionnement) dont les conditions (et contraintes) peuvent faire parfois craindre une requalification de leurs activités en prestation de services par les tribunaux ou les services fiscaux,
- la raréfaction des financements publics par subvention,
- une complexité administrative croissante au point de mobiliser trop de moyens et de compétences,
- les appels à projet 2011 qui sont rédigés comme des appels d'offres.

Or il est possible que les collectivités décident de sélectionner des associations pour assurer les activités d'intérêt général (hors Service Public) en aménageant leur condition de financement. Encore faut-il qu'elles délibèrent en ce sens

: démarche courageuse face aux courants de pensée dominants. Courage politique dont trop peu d'élus locaux et nationaux font preuve aujourd'hui.

**Cette situation fragilise les associations en réduisant leurs possibilités d'initiatives et en générant des pratiques concurrentielles, y compris entre elles ou en leur sein.**

**Nous appelons les bénévoles**, usagers et salariés des associations à encourager leurs élus locaux et nationaux à :

- réhabiliter le financement public par subvention,
- promouvoir le marché non-concurrentiel à chaque fois qu'il est praticable,
- limiter le recours au marché concurrentiel au strict nécessaire.

Et nous appelons les collectivités et les élus à :

- soutenir les associations s'engageant à agir contre la concurrence (en leur sein, entre elles, et vis-à-vis des services publics) ;
- réaliser avec les acteurs associatifs, des actions de sensibilisation, conseils et formation à ces pratiques non-concurrentielles pour les élus, fonctionnaires et associatifs.

Les organisations associatives diverses soussignées interpellent les candidats aux élections cantonales en 2011 sur la base de ce texte et invitent toutes les associations à les rejoindre.

Elles encouragent aussi chacune et chacun à interpeller dès maintenant les élus et les associations de leur entourage sur ces questions.

Contact : [yalechoix@gmail.com](mailto:yalechoix@gmail.com)

**22 octobre 2010,  
liste des signataires :**

APES, AROFESSEP, Atelier la Talvère - Pierre Davreux, CPCA, CRESS, Fédération des Centres Sociaux du Nord, MRES, Rhizomes, T'OP !-Théâtre de l'Opprimé, URIOPSS

## Le Théâtre de l'Opprimé en concurrence

**Acte 1 :** Le Conseil de jeunes d'une collectivité territoriale (hors 59/62) demande l'intervention du Théâtre de l'Opprimé. Nous nous mettons d'accord sur le fond avec le technicien et j'élabore un dossier complet sur le « projet », tenant compte de ses attentes et des nôtres. Le contenu, bien sûr : réfléchir avec ces jeunes sur leurs rôles de délégués, mais aussi la « méthode » : le Théâtre de l'Opprimé !

**Acte 2 :** Cependant, pour des « raisons de procédure » les services ont dû convertir mon projet en appel d'offre et le publier. Je dois donc... y répondre ! Je lis : ce sont bien mes phrases, mon projet. Je m'en réjouis, puis réalise que je ne suis plus signataire de mon propre projet ! Pire, je devrais même prouver que JE SUIS EN CAPACITÉ de répondre aux objectifs énoncés ! Mais on me rassure : « tout est sur

les rails, ne soyons pas trop formalistes ! » J'accepte.

**Acte 3 :** surgit alors une demande d'intervention i-den-ti-que ! Quelques phrases sur mon répondeur. Chouette, me dis-je, nous allons mener un projet du même type ailleurs. J'appelle : en l'absence du directeur du « cabinet conseil », une stagiaire répond.

.../...suite page 10

## Les associations ne sont

... suite « *Le Théâtre de l'Opprimé en concurrence* »

Je réalise vite qu'il s'agit des mêmes contenus, mêmes dates ! Ils recherchent un comédien expérimenté en Théâtre de l'Opprimé. « Serais-je disponible pour mener ce projet ? » (le mien !) Ils m'ont trouvé sur internet, proposent de m'embaucher comme vacataire, au SMIC horaire. Eberlué, j'appelle le technicien : « je devrais pas vous le dire, M. Martel, mais il n'y a que 2 candidats pour ce projet, et comme vous, vous apportez toutes les garanties, n'avez aucune crainte ! »

**Acte 4 :** La commission nous a attribué le projet, on l'a mené, et c'est un beau souvenir. En bilan avec les organisateurs, revenant sur « l'appel d'offre », je suis passé pour le désagréable de service. Pourtant, depuis, d'autres projets élaborés par TOP se sont trans-



TOP

formés en appels d'offres dans notre région ! Parfois, d'autres groupes du Théâtre de l'Opprimé m'ont joint et ont décidé de ne pas répondre car il s'agissait d'un projet de TOP !

**Comment allons-nous empêcher le diable de la concurrence de s'introduire dans le mouvement associatif ?**  
Débattons-en, c'est vital.

**JF Martel - fondateur de T'OP ! - Théâtre de l'Opprimé.**

## Arofesep De la marchandisation... à l'innovation sociale

**C**omment le monde de la formation permanente a-t-il réagi il y a cinq ans lorsque la même situation de mise en concurrence s'est mise en place ? Témoignage de l'AROFESEP, réseau régional d'une trentaine d'associations et autres SCOP.

Le monde de la formation professionnelle et continue des publics faiblement qualifiés a été longtemps soutenu en mode subvention. Mais en 2005, la marchandisation de la formation permanente des adultes est propulsée. La mise en concurrence oblige les adhérents de l'Arofesep à agir s'ils ne veulent pas subir. S'adapter sans se renier ? S'adapter sans appliquer exclusivement la loi du plus fort ! Autant de débats entre les adhérents qui ont permis d'affirmer la volonté collective comme moteur de la résistance.

Se doter d'une culture commune, être en capacité de dépasser les logiques de concurrence entre les adhérents eux-mêmes, revendiquer l'intelligence possible dans le mode marché notamment sur la co-construction possible en amont,

mettre en place des groupements solidaires pour répondre aux différents appels d'offres est devenu un réflexe. Mais certains commanditaires publics continuent d'accroître la simplification des achats que permet le mode marché : moins d'interlocuteurs pour des périmètres géographiques plus grands et financiers plus importants coupant court de fait à la synergie des petites structures ... L'ère du trust de la formation est née.

La marchandisation aujourd'hui l'a emporté sans équivoque, néanmoins, il nous faut préparer le temps de la réinterrogation et des propositions d'alternatives possibles dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

**Maurice MONOKY**  
Président de l'Arofesep

(Association Régionale des Organismes de Formation de l'Économie Sociale et d'Éducation Permanente).

### Biblio

Disponibles à la MRES

■ **Les métamorphoses du monde associatif**

HELY Matthieu  
Presses Universitaires de France, 2009.

■ **Liberté du commerce, liberté d'association : l'affrontement**

Juris Associations n°430

# pas des marchandises ! (suite)

## Collectivités, protégez les services sociaux de la concurrence !

Une circulaire signée par François Fillon le 18 janvier 2010 fragilise des centaines de milliers d'associations. En effet, en affirmant que « la majorité des activités exercées par [ces dernières] peuvent être considérées comme des activités économiques », la décision gouvernementale étend la réglementation européenne des aides aux entreprises à l'ensemble des subventions attribuées, quel que soit l'objet.

Les collectivités territoriales peuvent protéger de la concurrence les services sociaux en adoptant des délibérations qui qualifient les services sociaux de services d'intérêt général (SSIG). Cela permet de faire primer l'accomplissement des missions de service public imparties aux services sociaux sur les règles de concurrence et du marché intérieur, de les subventionner jusqu'à 100% des coûts de leur mise en œuvre et de protéger les acteurs qui en sont chargés des règles de concurrence. Des collectivités, comme la ville de Tourcoing commencent à adopter ce type de conventions.

Le collectif SSIG apporte un appui opérationnel et des conseils aux collectivités.

[www.ssig-fr.org](http://www.ssig-fr.org)



### Mobilisations :

- au niveau régional : [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)
- au niveau national : <http://www.associations-citoyennes.net>

## Le chiffre qui ravigote

Moins de **10** conventions de subventions sont annulées chaque année par les tribunaux en France, tandis que plus de 7000 marchés publics font l'objet d'un contentieux.

Relativisons le risque juridique brandi par les collectivités territoriales autour des subventions.

Source : Juris Associations

## Les salariés associatifs, de simples variables d'ajustement ?



J-B VERWAERDE

« L'Etat et les collectivités publiques n'ont plus le monopole du bien public », notait déjà une circulaire datée de 1975. Alors que la fonction publique est soumise à une diète inouïe, le secteur associatif croît. Il compte aujourd'hui autant d'employés que la fonction publique territoriale : 2 millions. A la différence des fonctionnaires, les emplois associatifs sont soumis à de redoutables conditions d'existence.

Quand l'instabilité des financements publics place les associations employeuses dans une gestion incertaine, le salariat associatif devient variable d'ajustement et fait l'objet de

contorsions : SMIC horaires, temps partiels, contrats de type intérimaire et fonctions affranchies de toute référence aux métiers des conventions collectives etc. Pour la bonne cause, employeurs et/ou salariés forcent l'entorse au droit du travail. Très peu des salariés connaissent leurs droits. Et ce type de travail « hors-la-loi » se généralise. Est-ce acceptable pour nos associations ?

Quand l'Etat stoppe les contrats aidés (CUI-CAE) fin 2010, nombre d'associations et de salariés sont Gros-Jean. Que faire ? Et si on travaillait ensemble, salariés et employeurs associatifs, à conforter les emplois et à pratiquer une organisation du travail autre que celles qui sévissent dans le monde de l'entreprise ? Ou bien on peut attendre la fin de la « crise »...

**Le Groupe Régional d'Associatifs Salariés en Nord Pas-de-Calais**  
[gras.npdc@yahoo.fr](mailto:gras.npdc@yahoo.fr)  
[www.gras-npdc.jimdo.com](http://www.gras-npdc.jimdo.com)



**Au Café citoyen à Lille, le premier mardi de chaque mois, à 18h30.**

## Brève

### Une enquête...

Améliorer la connaissance du monde associatif en général et de votre association en particulier ? C'est le but de l'enquête lancée par la MRES et les Maisons des Associations de Lille, Roubaix, Tourcoing. Elle permettra d'identifier vos besoins, de mieux valoriser votre association et vos activités et de participer à la reconnaissance du secteur associatif.

Merci d'avance d'accorder de votre temps précieux pour répondre à ce questionnaire sur <http://www.blogservatoire.org/>

## Le maintien des petites fermes et leur transmission



CEDAPAS

Les intérêts des petites fermes pour la société dans son ensemble ne sont plus à prouver : création d'emplois directs et indirects, participation à l'économie locale, animation de la vie sociale en rural, maintien du lien ville-campagne, contribution à l'entretien des paysages, aménagement des territoires, lutte contre l'érosion, structures souvent peu gourmandes en argent public... il est primordial de les pérenniser.

En région, comme partout en France, la disparition des exploitations reste un phénomène très marqué. Près d'1/4 des exploitations de notre région a disparu entre 2000 et 2007. Pourtant, les fermes de taille modeste sont loin d'être négligeables dans le paysage agricole.

Ces petites fermes rencontrent de nombreux obstacles à leur transmission :

- un discours dévalorisant, voire discriminant envers les petites fermes, un manque de soutien flagrant des politiques publiques,
- une démarche de transmission complexe qui mélange aspects personnels, techniques et économiques,
- un manque d'anticipation des cédants dans la réflexion sur la transmission, ce qui leur offre peu de perspectives

concrètes sur le devenir de leur ferme malgré leur volonté de la transmettre,

- une pression des « plus offrants » qui favorisent l'agrandissement de structures existantes au détriment des installations.

Tous ces éléments ont incité le CEDAPAS à travailler sur le thème de la transmission, pour accompagner les futurs cédants à passer ce cap émotionnel fort. Préparer les cédants à la transmission, bien en amont de la retraite permet de débloquer de nombreuses questions : quels projets, quelles envies pour la retraite, quels besoins, matériels ou financiers, quel successeur, comment le trouver, l'accompagner...

Anticiper la transmission, c'est mettre plus de chances de son côté pour qu'elle soit réussie.

**Audrey Grégoire – CEDAPAS (Centre d'Etudes pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome et Solidaire du NPdC)**  
[www.cedapas-npd.org](http://www.cedapas-npd.org)

### Biblio

Disponible à la MRES

■ **Rural ! Chronique d'une collusion politique**  
 DAVODEAU Etienne  
 Editions Delcourt, 2001.

## La question Rom en noir et blanc



M. COURTOIS

La vie des 1200 Roms de l'arrondissement de Lille reste précaire : logement, travail, insalubrité, misère engendrant la mendicité, seule échappatoire pour survivre.

Rom signifie Homme mais plus réellement Gibier : pourchassé en Roumanie ou en Bulgarie par les exclusions et les pogroms. Pourchassé par les « bleus » envoyés par les Préfets

Le tableau serait bien noir sans l'indignation citoyenne du Collectif Solidarité Rom. Le soutien des artistes organisateurs d'un concert à l'Aéronef a permis l'achat de couvertures et de bois pour affronter l'hiver. Le Conseil de la Communauté Urbaine de Lille a accepté par un vote les propositions d'urgence du Collectif Rom : mobil-homes, terrains sommairement aménagés

de Sarkozy pour casser les pauvres cabanes et roulottes, pour broyer les jouets des enfants, pour rafler et parquer les familles avant de les réexpédier vers des pays qui ne veulent pas d'eux.

reusement aménagés sauvegardant la sécurité et la dignité, soutien aux initiatives militantes d'organisation d'espaces avec les Roms, appel aux communes, arrêt des expulsions. Elus et militants ont su trouver des convergences au service de la dignité : c'est le point positif de cette année 2010.

La préfecture n'a pas suivi - hélas. Les réalisations ont été de ce fait, en deçà des espoirs. Mais un pas a été fait. Nous sommes sortis de l'engluement. Il faut maintenant ouvrir le chemin non balisé de la reconnaissance de fait et de droit du peuple Rom dans SON Europe. Les programmes électoraux devront en tenir compte.

Les militants du Collectif Roms ne se contenteront pas de l'urgence, ni de la charité. Les années à venir doivent être porteuses d'un vrai projet de Justice.

**Gérard Minet – Ligue des Droits de l'Homme**



## en bref !

### Une nouvelle MRES à inventer !

La nouvelle MRES se conçoit avec vous. Quel projet pour un nouveau lieu ? Cinq ateliers participatifs organisés aux quatre coins de la région ont permis de sonder les esprits des associations du réseau. Lieu de biodiversité associative et humaine, vivier de nouveaux projets, et de débats revivifiants, réseau ouvert à des publics plus larges pour susciter un engagement citoyen, lieu de coopération avec l'économie solidaire, les milieux culturels..., fonction de veille et de valorisation des initiatives locales reliées au global, MRES en proximité plus étroite avec les besoins de ses associations...

Nous vous invitons à venir nombreux élargir le champs des possibles en participant au **temps de restitution le 14 avril de 17h30 à 18h30 à la MRES.**



<http://nouvelle.mres-asso.org>



### Avec l'arrivée du printemps... retrouvez la nature lilloise et les acteurs qui la protègent

Le printemps montre le bout de son nez, la nature s'éveille... et le réseau Natureville aussi.

Vous aussi vous avez envie de ressortir, de divertir vos 5 sens en goûtant des plantes sauvages, en découvrant des endroits insolites, en apprenant à aménager une mare... alors venez vite chercher le nouveau livret d'activités 2011 qui vient de sortir et découvrir ainsi toutes les sorties, animations, formations proposées par les acteurs du réseau.

Et n'oubliez pas de noter dès à

présent le grand temps festif du réseau « La fête de la nature et des jardins » les 20, 21 et 22 mai à la Citadelle et dans les différents espaces de nature de Lille.

### Le 1<sup>er</sup> mai au Salon du Livre à Arras

Convaincu que luttes sociales et préoccupations environnementales sont indissociables, le réseau MRES sera présent, le 1<sup>er</sup> mai à la 10<sup>ème</sup> édition du Salon du Livre d'expression populaire et de critique sociale à Arras, organisé par Colères du présent. Venez à la rencontre des associations militantes du réseau MRES, rencontrer le géant Klimato ou encore débattre avec les intervenants de qualité sur le thème de la place du papier au XXI<sup>ème</sup> siècle.



Plus d'infos : Audrey Delemer MRES

### Une AG dans le bocage le 14 mai

L'Union Régionale des CPIE accueillera l'AG de printemps le samedi 14 mai, à Bellignies, au CPIE Bocage de l'Avesnois. La matinée studieuse sera suivie d'un chantier d'éco-rénovation de la ferme ou d'une balade l'après-midi... tout un programme !

### Fête de l'environnement et des solidarités – 24 au 26 juin à la Gare Saint Sauveur, Lille

> Vous êtes sensible à la préservation de l'environnement et aux solidarités entre les hommes ?

> Vous souhaitez passer un moment convivial, festif et enrichissant avec votre famille ou vos amis ?

Retrouvez les associations militantes de la MRES et découvrez de manière ludique et familiale des idées pour agir concrètement.

Au programme : animations enfants, ateliers avec artisans, musique, théâtre, cinéma, débats, expositions... et plein d'autres surprises !

### CERDD : Cinq rencontres pour un anniversaire

A l'occasion de ses dix années, le CEntre Ressources du Développement Durable s'associe au centre de documentation de la MRES pour organiser cinq rencontres autour du livre en 2011. Animés par des intervenants variés, ceux-ci permettront de faire un état des lieux des connaissances en matière de développement durable, et de dresser un bilan des changements menés dans notre région. Le premier aura lieu le **week-end du 25/26 juin à la Gare Saint Sauveur de Lille avec Hervé Kempf.**



# Aménagement du territoire ou territoire à ménager ?

**E**n Belgique, la transformation progressive des campagnes en zones péri-urbaines, tout comme la pression immobilière en ville ont des impacts importants sur le territoire : destruction du maillage écologique, ségrégation sociale... De quoi avoir l'alarme à l'oeil !



LUC SCHUTTEN

Pour exaucer ce rêve, il ne s'agira pas seulement de frotter très fort la lampe magique des solutions techniques. Il s'agira aussi de mettre en place de puissantes dynamiques éducatives et participatives. De donner à chacun de nous l'envie d'y mettre sa pierre, sans faire fi du passé et des contraintes. Car l'aménagement du territoire ne se décrète pas, il se construit.

**Christophe DUBOIS**



Source : Laurence Lambert, « Villages durables, pistes pour l'action locale », Etopia. Téléchargeable sur [www.etopia.be](http://www.etopia.be)

Article repris du magazine **Symbioses** N° 86 dans le cadre d'un partenariat avec le réseau Idée.

[www.symbioses.be](http://www.symbioses.be)

En région bruxelloise, où la pression immobilière est de plus en plus forte, l'un des chantiers majeurs est de garantir l'accès à un logement à toutes les couches de la population. Cela nécessite notamment d'investir massivement dans les logements sociaux et moyens. Tout en ne sacrifiant pas les espaces verts.

En région wallonne, la situation est toute autre. Les villes se vident au « profit » des campagnes. Si cela constitue, de fait, un profit pour les communes rurales, qui voient ainsi leurs recettes fiscales augmenter, cela n'en génère pas moins un coût social et écologique élevé

## Des coûts sociaux et écologiques

Car les villas qui poussent en ruban le long des routes, les zones d'activité économique et les villages résidentiels qui s'installent au milieu de terres agricoles, font peser un triple poids. Sur l'environnement : réduction des superficies agricoles ; perte de biodiversité ; risques d'inondations ; consommation accrue d'eau ; banalisation et dégradation des

paysages ; augmentation de la pression automobile ; pollution sonore etc. Ensuite, l'urbanisation de nos villages est également lourde pour les finances publiques : multiplication des infrastructures et services (écoles, transports en commun...). Sans oublier, l'impact sur la vie villageoise, de plus en plus coupée du monde agricole et des traditions, contrainte d'inventer de nouveaux liens sociaux.

## L'idolâtrie de la vie à la campagne

Cet étalement urbain, qu'il convient donc de freiner, a été privilégié par une idolâtrie de « la vie à la campagne » et un fort attachement culturel au modèle de la maison individuelle quatre façades. Il conviendrait donc de proposer un autre rêve à nos concitoyens. Le rêve d'un territoire rural et urbain utilisant rationnellement l'espace, d'un espace enchanteur où l'on puisse loger, travailler, consommer, se détendre sans dépendre. Sans dépendre de notre voiture, des produits importés, de l'épaisseur de notre portefeuille.

## Brève

### Un collectif éco-quartiers en région

Bien souvent, la place de l'habitant n'est pas assez prise en compte dans les projets d'éco-quartiers. C'est à partir de ce constat qu'un collectif d'associations s'est constitué à la MRES. Son but est d'expérimenter auprès de groupes de citoyens un accompagnement en amont de la définition d'un projet d'éco-quartier. Les thèmes abordés : nature à préserver, vivre-ensemble, attentes des habitants, pratiques collectives, espaces publics... La méthode : l'échange de savoirs et l'animation d'ateliers. L'ambition : permettre l'émergence de dynamiques collectives intégrant l'attention du bien commun. Deux sites situés en secteur rural ou péri-urbain sont ciblés pour ces actions

**Plus d'infos : Ingrid Petit - Citymix France**  
[ingridpetit@hotmail.com](mailto:ingridpetit@hotmail.com)

# Des barbecues dans nos jardins ?

**L**e barbecue est avant tout une histoire de convivialité et de détente. Pourtant, l'impact environnemental d'une grillade a tendance à nous échapper...

Commençons avec l'allumage de notre barbecue ! Les allume-feu du commerce sont souvent à base de pétrole et peuvent contenir des COV (composés organiques volatils) nocifs. Ne jamais utiliser d'essence (ou d'alcool) car les risques de brûlures et d'intoxication sont très élevés.

Le barbecue au charbon de bois est souvent privilégié par les amateurs de grillades car il est facile de s'en procurer et de l'utiliser. Le charbon de bois, du bois carbonisé et débarassé de son humidité, permet d'obtenir une braise en quelques minutes. Malheureusement, l'impact sur l'environnement et sur la santé est considérable : en brûlant, le charbon émet des gaz à effet de serre et des par-

ticules fines. Une session de cuisson au barbecue à charbon de bois peut rejeter en moyenne l'équivalent de 6,8 kg de gaz carbonique ! Rappelons également que pour produire 1 kg de charbon, il faut brûler 5 kg de bois !

Alors évitons le charbon de bois (excluons aussi le barbecue électrique gros consommateur d'énergie... souvent nucléaire) et utilisons de préférence des buchettes de bois sec, non traité et issu de forêt durablement gérée (labellisé FSC, PEFC...).

D'autre part, on accuse ce mode de cuisson d'être cancérigène du fait des fumées qui se dégagent de la graisse et qui tombent sur les braises. On privilégiera donc sur notre bar-

becue la cuisson des viandes, poissons et légumes en papillote, on évitera de faire cuire les aliments au contact des flammes et on supprimera systématiquement les parties calcinées avant consommation.

Bon soleil et... bon appétit !

**Claude PRUVOT -  
AJONC**



## Rubrique du Point Environnement Conseil

### Accueillez les pollinisateurs chez vous

Les particuliers ont un grand rôle à jouer pour la protection des insectes pollinisateurs, si menacés et pourtant garants du maintien de la biodiversité !

Voici quelques astuces pour vous assurer un jardin ou un balcon plein de vie :

#### Des fleurs...

Donnez-leur toute leur place, elles sont sources de nectar et de pollen pour de nombreux butineurs : réduisez la tonte et n'arrachez pas systématiquement toutes les « mauvaises herbes », de nouvelles plantes pourront ainsi pousser ; semez des mélanges de fleurs « prairies fleuries » qui apportent une variété de nourriture ; évitez les fleurs à doubles ou triples pétales qui ne donnent pas accès au pollen et au nectar ; privilégiez les plantes dites mellifères (lavande, acacia, trèfle, bruyère...) qui font la joie des pollinisateurs, ou bien encore les plantes aromatiques, très appréciées (thym, origan, menthe, romarin).

#### Des haies diversifiées...

Beaucoup plus profitables que les fameuses haies monospécifiques comme le thuya. Ne les taillez qu'une fois la période de floraison terminée...

#### Du lierre sur vos murs...

En plus d'embellir votre façade, il a une floraison tardive, et offre une ressource de nectar et de pollen avant l'hiver

#### Ne pas traiter !!!

C'est sans aucun doute la règle n°1 pour accueillir les pollinisateurs ! Les solutions naturelles (purin d'orties, bouillie bordelaise...) ou bien les auxiliaires comme les coccinelles, hérissons vous y aideront

#### Et des abris pour les butineurs...

Nous connaissons tous les nichoirs pour oiseaux, il existe aussi de nombreuses façons d'abriter les insectes pollinisateurs : buchette percée de trous de différents diamètres, petits fagots de sureau, bambou, bois mort ou vieillissant..., les solutions sont nombreuses.

**Marie Rivière-Lévêque**

Source : document Ville de Lille - Direction Parcs et Jardins

**Judi 7 avril et ludi 11 avril**

**Conférence « Quelle énergie pour notre génération ? » (7/04)**

**Conférence « Du nucléaire au renouvelable, c'est en marche et dans le Nord-Pas-de-Calais ? » (11/04)**

Renseignements : Cf. p. 7

**Judi 14 avril**

**Restitution de la tournée régionale « Nouvelle MRES »**

Lieu & horaires : MRES - 17h30 - 18h30

Renseignements : [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)

**Du samedi 30 avril au dimanche 15 mai**  
**Semaines de la Mer**

Un programme varié pour découvrir la mer comme vous ne l'avez jamais vue !

Organisation : CPIE Flandre maritime

Renseignements : [www.cpieflandremaritime.fr](http://www.cpieflandremaritime.fr)

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai**

**Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale à Arras**

Renseignements : Cf. p. 13

**Du lundi 2 au dimanche 8 mai**

**Le Village**

Les arts de la rue envahissent la MRES et la ville.

Organisation : Tambours battants

Renseignements : <http://radiovillage.jimdo.com>

**Vendredi 6 mai**

**2<sup>ème</sup> Passage au jardin secret**

Dans le cadre du 7ème festival des JOnC-festival des Gens, le jardin accueille les performances artistiques de Mado et Monique Deleau

Organisation : AJOnC

Lieu : Lille Moulins - Face au 13 rue Montesquieu

Renseignements : 03 28 550 330 ou [ajonc@free.fr](mailto:ajonc@free.fr)

**Samedi 14 mai**

**Assemblée Générale de la MRES**

Lieu : Bellignies - Salle de la Fondation

Renseignements : Cf. p. 13

**Samedi 21 et dimanche 22 mai**

**Fête des jardins - Fête de la nature à Lille**

Renseignements : Cf. p. 13

**Samedi 28 mai**

**20 ans de Noëux Environnement**

Premier temps fort des 20 ans de l'association Noëux Environnement, un repas d'anniversaire et des activités ludiques et pédagogiques.

Organisation : Noëux Environnement

Renseignements : [www.noeuxenvironnement.fr](http://www.noeuxenvironnement.fr)

**Samedi 28 et dimanche 29 mai**

**Fête du vélo**

Brocs à vélo, village vélo, parade, fanfare, atelier et concerts.

Organisation : ADAV

Lieu : Lille

Renseignements : 03 20 86 17 25

**Dimanche 29 mai**

**Pour une bonne santé physique et comportementale des équadés**

Formation sur les soins au naturel des chevaux, poneys et des ânes. Avec Claire Gontier, spécialiste des soins au naturel, chacun s'initie au parage au naturel (pieds nus), à l'éthologie équine, à la fabrication de pierres à lécher à base de plantes...

Organisation : Savoir faire et découverte

Lieu : Landrecies (Avesnois)

Renseignements : [www.lesavoirfaire.fr](http://www.lesavoirfaire.fr)

**Lundi 30 mai**

**L'avenir du transport.**

Prospectives et conséquences citoyennes, regard régional. Buffet dînatoire.

Organisation : Parole Citoyenne

Lieu : Lille - MRES

Renseignements : 06 07 02 00 22

ou [colettebloch@wanadoo.fr](mailto:colettebloch@wanadoo.fr)

**Du lundi 30 mai au dimanche 5 juin**

**Festival théâtre de l'opprimé**

Spectacles et rencontres avec différentes compagnies autour de plusieurs thématiques : sexisme, insertion, dépendances...

Organisation : TOP Théâtre

Lieu : Lille - Centre social du faubourg de Béthune

Renseignements : <http://theatredeleopprime.net>

**Dimanche 19 juin**

**Festival du Sable et des Érables**

Organisation : CPIE Flandre Maritime

Lieu : Parc de la Dune au Lierre - Zuydcoote

Contact : 03 28 26 86 76

**Du vendredi 24 au dimanche 26 juin**

**Fête de l'Environnement et des Solidarités à Lille**

Renseignements : Cf. p. 13

**Expositions à la MRES**

**Jusqu'au vendredi 15 avril**

**« Le Climat, ma maison...et moi ? »**

L'énergie une question mondiale jusqu'au cœur de ma maison : photographies de Yann Arthus Bertrand, maquette de maison économe, présentation d'isolants sains...et conseils personnalisés pour l'amélioration de votre logement.

Renseignement : MRES - 03 20 52 12 02

**Du 23 mai au 3 juin.**

**« Dignité, Droits humains et pauvreté »**

A l'occasion de son 50ème anniversaire, Amnesty International présente l'évolution d'Amnesty, qui après s'être occupée des droits civils et politiques, s'est ouverte aux droits économiques, sociaux et culturels. A partir de 5 pays, elle montre le lien entre violation des droits humains et aggravation de la pauvreté.

Renseignements : MRES - 03 20 52 12 02

**Du 7 au 30 juin**

**« La grande histoire des droits de l'Homme »**

Du Moyen-âge à l'émergence des ONG en passant par la déclaration de 1789...

Organisation : CRDTM

Renseignements : 03 20 53 80 14

**Brève**

**Semaine du développement durable**

Du 1er au 7 avril, à Lille et dans toute la région Nord-Pas-de-Calais, les associations, entreprises, collectivités et habitants vous donnent rendez-vous pour agir dans le sens d'un développement durable. Ateliers, jeux, marchés bio, villages associatifs, visites, expositions, ciné, théâtre, conseils, balades... comme chaque année le programme sera varié et accessible aux petits comme aux grands.

**Programme complet par région sur [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)**

**Printemps 2011**

**Publication trimestrielle éditée**

par : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

**Directeur de publication :**

Joël Hemery

**Coordinatrice :** Patricia Hanssens

**Comité de rédaction et de relecture :**

Laurence Barras, Colette Bloch, Hélène Chanson, Audrey Delemer, Isabelle Demuyck, Xavier Galand, Marie Rivière-Lévêque, Philippe Roelandt, Janine Taillé, Laureline Vallat, Claude Pruvot, Vincent Tanguy, Isabelle Vandaele.

**Ont également participé**

à ce numéro :

Aurélien Tossani, Thierry Janssoone, Gildas Le Saux, Cédric Messiant, Philippe Pary, Armelle Rofidal, J-F Martel, Maurice Monoky, Le GRAS, Audrey Grégoire, Gérard Minet, Christophe Dubois.

**Photos :** MRES sauf crédit

**Illustration :** Boualem, Luc Schuiten

**Maquette :** Mac Munro

**Mise en page :** Marie-Anne Rabier

**Impression :** Tanghe Printing

Imprimé sur Cyclus Print - Encres végétales sans huiles minérales

Ce numéro est gratuit

Valeur 3 euros

Dépôt légal à parution

N° ISSN : 1142 1800

**Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités**

23, rue Gosselet 59000 Lille

Tél. : 03 20 52 12 02

Fax : 03 20 86 15 56

Mél : [mres@mres-asso.org](mailto:mres@mres-asso.org)

Site Web : [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)

• Retrouvez le 23 sur le site de la mres : [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)

